

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01836

Numéro SIREN : 477 600 613

Nom ou dénomination : 13 TP SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2020 sous le numéro de dépôt 17546

Désignation de l'entreprise : **13 TP SERVICES** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* **12**  
 Adresse de l'entreprise **820 Chemin de l'Aumône Vieille** **13400 AUBAGNE** Durée de l'exercice précédent\* **12**

Numéro SIRET\* **4 7 7 6 0 0 6 1 3 0 0 0 3 8** Néant  \*

		Exercice N clos le,		N-1	
		<b>3 1 0 3 2 0 2 0</b>		<b>3 1 0 3 2 0 1 9</b>	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4

		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
		1	2	3	4	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *					
	Frais de développement *					
	Concessions, brevets et droits similaires	31 912	14 197	17 715	4 756	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
	Terrains					
	Constructions	727 992	372 431	355 561	348 952	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	94 716	58 018	36 698	36 008	
	Autres immobilisations corporelles	382 174	188 398	193 776	194 243	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières*	55 847		55 847	51 167		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>1 292 641</b>	<b>633 044</b>	<b>659 597</b>	<b>635 126</b>	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements					
	En cours de production de biens	30 392		30 392	37 997	
	En cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	1 704 235		1 704 235	801 534	
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 983		2 983	97 665	
	Clients et comptes rattachés (3)*	702 843	2 377	700 466	943 290	
CRÉANCES	Autres créances (3)	177 508		177 508	309 679	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)					
DIVERS	Disponibilités	625 839		625 839	589 986	
	Charges constatées d'avance (3)*	32 622		32 622	92 758	
<b>TOTAL (III)</b>		<b>3 276 421</b>	<b>2 377</b>	<b>3 274 044</b>	<b>2 872 909</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif* (VI)					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>4 569 062</b>	<b>635 420</b>	<b>3 933 641</b>	<b>3 508 034</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	0	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

*Certifié Conforme*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....250...000.....)	DA	250 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	437 835	426 891	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	300 393	110 945	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 013 228	812 835	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	185 594	337 374	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		2 049	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	90 995	58 619	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 419 382	2 124 111	
	Dettes fiscales et sociales	DY	217 850	167 709	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	6 592	5 338	
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 920 413	2 695 199		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 933 641	3 508 034		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 859 810	2 511 375		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		13 TP SERVICES				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 159 778	FB	FC	12 159 778	10 082 327
	Production vendue	biens* services*	FD		FE	FF	
			FG	482 128	FH	FI	482 128
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 641 906	FK	FL	12 641 906	10 639 558
	Production stockée*				FM	(7 605)	(12 072)
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	2 406	2 624
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	130 808	123 907
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 041	107
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	12 768 555
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	11 036 606	8 366 014
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(902 701)	189 971
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	115 427	87 160
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 090 389	1 105 532
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	39 171	36 300
	Salaires et traitements*				FY	523 048	485 014
	Charges sociales (10)				FZ	163 709	162 912
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	137 978	123 980
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	1 468	10 818
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	137 916	6 195	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	12 343 011	10 573 897
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	425 544	180 228
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		98
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP		98
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	18 329	29 589
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	18 329	29 589
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(18 329)	(29 490)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	407 216	150 738

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14 940	8 845	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	28 150	19 588	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	43 090	28 432	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 920	2 539	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 898	20 453	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	26 818	22 992	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	16 273	5 440	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	123 095	45 233	
<b>TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)</b>		HL	12 811 645	10 782 655	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	12 511 252	10 671 711	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	300 393	110 945	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	7 510	53
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	15 425	18 204
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 325	390	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	80 332	123 357	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
		26 818	43 090		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
Regul. charges / exercice antérieur		Charges antérieures	Produits antérieurs		
		2 325			
Solde factures ex. antérieurs			6 714		
Dégrèvement taxe			796		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 933 641.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 641 905.61 Euros et dégagant un bénéfice de 300 393.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

Pour l'exercice ouvert le 1er avril 2020, l'entité ne s'attend à un impact négatif sur ses états financiers du fait du Covid-19. Cependant, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), l'entité n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

#### **Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

#### **Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

#### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans
Site internet	Linéaire	3 à 5 ans

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	161 557
Autres créances	126 648
Total	288 205

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 769
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 266
Dettes fiscales et sociales	78 493
Autres dettes	3 013
Total	200 541

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 622
Total	32 622

### **- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**

#### **Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

**SOCIETE 13TP SERVICES**  
**Société par action simplifiée**  
**Au capital de 250 000 €**

**Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille**  
**Immeuble MBM**  
**13400 Aubagne**

**477 600 613 RCS MARSEILLE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 SEPTEMBRE 2020**

**Procès-verbal de délibération**

Le 25 septembre 2020 à 14h00, les actionnaires de la société 13 TP SERVICES, société par actions simplifiées au capital de 250 000 € divisé en 1 500 actions de 166.66 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAUDOIN Olivier en sa qualité de Président. Le président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 1 500 actions, soit l'intégralité des actions composant le capital social ayant le droit de vote pour chacune des résolutions et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- Copie de la lettre de convocation des actionnaires et du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- Les pouvoirs des actionnaires représentés,
- Les comptes annuels arrêtés au 31-03-2020
- Le rapport du président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31-03-2020

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du président
- Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice de sa mission et sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation des comptes annuels clos au 31 Mars 2020,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 et suivants du code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Affectation du résultat,

Le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et, généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur ; l'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président présente à l'assemblée le rapport de gestion. Lecture est donnée au rapport du commissaire aux comptes. Puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 Mars 2020 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 300 393,23 € Euros.

En conséquence, elle donne quitus président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION – CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU CODE DU COMMERCE**

L'assemblée après avoir entendu, en application de l'article L227-10 du code de commerce, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L227-10 du code du commerce, constate que les conventions de gestion et de trésorerie conclues antérieurement avec la Société Mère OB MANAGEMENT se sont poursuivies au cours de l'exercice 2020.

#### **TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT**

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- Report à nouveau : 150 393,23 €
- Dividendes OB MANAGEMENT : 150 000,00 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2019	100 000 €		x
2018	160 000 €		x
2017	Néant		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION – FORMALITES**

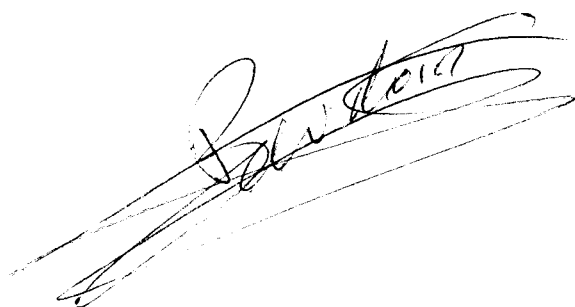
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le président : Monsieur BAUDOIN Olivier

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Baudoin', is written over a set of horizontal lines that serve as a signature line.

**SOCIETE 13 TP SERVICES**  
**Société par action simplifiée**  
**Au capital de 250 000 €**

**Siège social : 820 Chemin de l'Aumône Vieille**  
**Immeuble MBM**  
**13400 Aubagne**

**477 600 613 RCS MARSEILLE**

**RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L227-9 du code du commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Nous vous informons que la société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**RESULTAT ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2020, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 12 641 906 € contre 10 639 558 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 12 768 555 € contre 10 754 125 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice sont de 12 343 011 € contre 10 573 897 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort positif à 425 544 € contre 180 228 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de – 18 329 €, le résultat courant avant impôts ressort positif à 407 216 € contre 150 738 € pour l'exercice précédent.

Au 31 Mars 2020, le total du bilan de la société s'élevait à 3 933 641 € contre 3 508 034 € pour l'exercice précédent.

### **INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT AUX FOURNISSEURS ET CLIENTS**

Le montant global des dettes fournisseurs arrêté au 31 Mars 2020 s'élève à 2 419 382 € contre 2 124 111 € précédemment.

Le montant global des créances clients arrêté au 31 Mars 2020 s'élève à 700 466 € contre 943 290 € précédemment.

### **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévue par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

### **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le bénéfice de l'exercice de 300 393 € comme suit :

- report à nouveau : 150 393 €
- dividendes OB MANAGEMENT : 150 000 €

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	250 000,00 €
Réserve légale :	25 000,00 €
Report à nouveau :	<u>588 228,00 €</u>

**CAPITAUX PROPRES :** 863 228,00 €

## RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée décide de ventiler le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement	Sans abattement
2019	100 000 €		X
2018	160 000 €		X
2017	Néant		

## DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons qu'aucune dépense non déductible du résultat fiscal n'a été prise en charge.

## CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du code du commerce.

Le Président  
Monsieur BAUDOIN Olivier





*Maurice Jabes*

Expert Comptable Diplômé inscrit au Tableau de l'Ordre  
Région de Marseille  
Commissaire aux Comptes inscrit près de la Cour d'Appel  
d'Aix en Provence

***13 TP SERVICES***  
***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***  
***SUR LES COMPTES ANNUELS***  
***Exercice clos le 31 Mars 2020***

Au Président,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 13 TP SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président de la société sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

**Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Avril 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Les règles et méthodes comptables relatives à l'arrêté des comptes pendant la période postérieure à la clôture de l'exercice et concernant la crise sanitaire du Covid.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Il n'a pas été établi de rapport de gestion comme le prévoit le Code de Commerce pour les entités modestes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aubagne  
Le 2 Septembre 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. N.', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 820 Chemin de l'Aumône Vieille		13400 AUBAGNE		
Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 7 7 6 0 0 6 1 3 0 0 0 3 8			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 31 03 2020		
		N-1 31 03 2019		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	
Autres créances (3)		BZ	CA	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		CD	CE	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
	DIVERS		CP	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Immobiliations :		Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....250...000.....)	DA	250 000	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	437 835	426 891	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	300 393	110 945	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 013 228	812 835	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	185 594	337 374	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		2 049	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	90 995	58 619	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 419 382	2 124 111	
	Dettes fiscales et sociales	DY	217 850	167 709	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	6 592	5 338	
Compte régul.	EB				
	Produits constatés d'avance (4)				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 920 413	2 695 199		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 933 641	3 508 034		
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 859 810	2 511 375		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 159 778	FB		FC	12 159 778	10 082 327	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	482 128	FH		FI	482 128	557 231
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 641 906	FK		FL	12 641 906	10 639 558	
	Production stockée*					FM	(7 605)	(12 072)	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	2 406	2 624	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	130 808	123 907	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 041	107	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	12 768 555	10 754 125
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	11 036 606	8 366 014	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(902 701)	189 971	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	115 427	87 160	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 090 389	1 105 532	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 171	36 300	
	Salaires et traitements*					FY	523 048	485 014	
	Charges sociales (10)					FZ	163 709	162 912	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	137 978	123 980
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 468	10 818
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	137 916	6 195	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	12 343 011	10 573 897
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	425 544	180 228	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		98	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		98	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 329	29 589	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	18 329	29 589	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(18 329)	(29 490)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	407 216	150 738	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : 13 TP SERVICES

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	14 940	8 845		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	28 150	19 588		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	43 090	28 432		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 920	2 539		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 898	20 453		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	26 818	22 992		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	16 273	5 440		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	123 095	45 233		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	12 811 645	10 782 655		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	12 511 252	10 671 711		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	300 393	110 945		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	7 510	53	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	15 425	18 204	
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	2 325	390		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	80 332	123 357		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N					
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels				
Cf état annexe	26 818	43 090				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N					
	Charges antérieures	Produits antérieurs				
Regul. charges / exercice antérieur	2 325					
Solde factures ex. antérieurs		6 714				
Dégrèvement taxe		796				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

13 TP SERVICES

820 Chemin de l'Aumone Vieille  
Immeuble MBM  
13400 AUBAGNE

**ANNEXE DU 01/04/2019 AU 31/03/2020**

***A3A ENTREPRISES***

*65 AVENUE JULES CANTINI*

*TOUR MEDITERRANEE*

*13006 MARSEILLE*

*0491330283*

## ANNEXE

### SOMMAIRE

	page	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6	
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>		
Principes et conventions générales	6	
Permanence ou changement de méthodes	7	
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>		
Etat des immobilisations	7	
Etat des amortissements	7	
Etat des provisions	7	
Etat des échéances des créances et des dettes	7	
Evaluation des immobilisations corporelles	7	
Evaluation des amortissements	8	
Evaluation des créances et des dettes	8	
Dépréciation des créances	8	
Disponibilités en Euros	8	
Produits à recevoir	8	
Charges à payer	9	
Charges et produits constatés d'avance	9	
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>		
Informations en matière de crédit bail		NS
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>		
Produits et charges exceptionnels	9	

NA = Non Applicable NS = Non significative

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 933 641.20 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 641 905.61 Euros et dégageant un bénéfice de 300 393.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/03/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires

Pour l'exercice ouvert le 1er avril 2020, l'entité ne s'attend à un impact négatif sur ses états financiers du fait du Covid-19. Cependant, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), l'entité n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

### **Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

### **Etat des amortissements**

Cf Dossier Fiscal

### **Etat des provisions**

Cf Dossier Fiscal

### **Etat des échéances des créances et des dettes**

Cf Dossier Fiscal

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**ANNEXE**

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans
Site internet	Linéaire	3 à 5 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	161 557
Autres créances	126 648
Total	288 205

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 769
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 266
Dettes fiscales et sociales	78 493
Autres dettes	3 013
Total	200 541

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 622
Total	32 622

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)